

# COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



## Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

**19.2** Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

**19.3** – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

**19.4** - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

**19.6** - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

## RÉUNION DU 19/04/2022

**Président :** M. MATILI

**Présent(s) :** MM. BAULAY - SUZAN

### Article 18. - **Délégués Officiels.**

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

## **Journée DU 23 AU 24 AVRIL 2022**

<b>Date</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Division</b>	<b>N° match</b>	<b>Recevant</b>	<b>Visiteur</b>	<b>Charge</b>
24/04/2022	ANCIENS	COUPE	24490782	CSM CLAMART FOOT	ISSY LES MX FC	ISSY LES MX
24/04/2022	ANCIENS	COUPE	24490783	SEVRES FOOT	VANVES STADE	VANVES STADE
24/04/2022	ANCIENS	COUPE	24490784	NANTERRE AJSC	ANTONY FOOT	ANTONY FOOT
24/04/2022	ANCIENS	COUPE	24490781	STADE Français 1	CLICHY S/SEINE US	CLICHY S/SEINE
24/04/2022	SENIORS	D 1	23430408	VILLE D'AVRAY US 1	NANTERRE ES 2	2 CLUBS
23/04/2022	SENIORS	D2	23430505	NANTERRE AJSC	SEVRES FC	2 CLUBS
24/04/2022	SENIORS	D1	23430409	MONTRouGE FC 2	VILLENEUVE LA GAREN	2 CLUBS
24/04/2022	SENIORS	D3	23430722	MALAKOFF USM	COLOMBIENNE FOOT	2 CLUBS
24/04/2022	SENIORS	D3	23430720	GENNNEVILLIER CSM 2	ASNIERES FC 1	2 CLUBS
24/04/2022	SENIORS	D5	23430945	LES PETITS PAINS	COURBEVOIE SPORTS	2 CLUBS
24/04/2022	U18	COUPE	24490848	RUEIL MALMAISON FC	MONTRouGE FC 92.2	MONTRouGE FC
24/04/2022	U18	COUPE	24490847	COLOMBIENNE FOOT	BAGNEUX COM 1	BAGNEUX COM
24/04/2022	U 16	COUPE	24490815	PUTEAUX CSM 1	ANTONY FOOT 2	ANTONY FOOT
24/04/2022	U 16	COUPE	24490816	CLICHY S/SEINE US	NEUILLY OLYMPIQUE	NEUILLY OLYM
24/04/2022	U 16	COUPE	24490814	COURBEVOIE SPORTS	PLESSIS ROBINSON FC	PLESSIS ROBIN
23/04/2022	U 14	COUPE	24490830	CHAVILLE FC	SURESNES JS	SURESNES JS
23/04/2022	SENIORS	FUTSAL	24079723	GENNNEVILLIER SOCCER	SCEAUX FC	2 CLUBS
24/04/2022	SENIORS	FUTSAL	24079722	SEVRES FUTSAL	NEUILLY FC 2	2 CLUBS

